

L'innovation numérique est une opportunité historique pour l'emploi des personnes handicapées

La transition numérique offre une chance historique de réduire une inégalité choquante : les défis persistants que rencontrent les personnes en situation de handicap pour accéder à l'emploi.

Tribune proposée par Françoise Descamps-Crosnier, présidente du Comité national du FIPHFP.

Temps de lecture : minute

29 mai 2024

En France, douze millions de personnes vivent avec un ou plusieurs handicaps, le taux de chômage qui les frappe est de 12 % contre seulement 7 % pour l'ensemble de la population. Certes, et il faut s'en réjouir, la situation s'améliore puisque ce chiffre est le plus bas de ces huit dernières années. Mais l'injustice demeure trop flagrante pour que l'on n'agisse pas plus vite et plus fort. Les innovations technologiques du numérique offrent des possibilités sans précédent pour entraîner des changements sociétaux significatifs et construire une société plus inclusive.

Méconnaissance et réticences des employeurs, manque d'information, déficit de formation, insuffisance d'accessibilité... Les barrières qui ferment aux personnes handicapées l'accès à l'activité professionnelle sont nombreuses. Mais la transition numérique en cours a le potentiel de lever certains des obstacles les plus lourds et donc de faciliter l'insertion professionnelle de tous.

Les innovations digitales offrent en effet des facilités nouvelles qui permettent de compenser nombre de handicaps, mentaux ou physiques, par exemple en matière de mobilité ou d'interfaces numériques. L'intelligence artificielle promet de son côté de révolutionner la vie quotidienne des personnes en situation de handicap, en les rendant plus autonomes, par exemple, grâce aux progrès de la reconnaissance d'image utilisée dans certaines applications qui décrivent les personnes et les objets présents ou en les rendant capables de récupérer en partie une faculté perdue et de proposer des solutions digitales pour aider les personnes souffrant de troubles cognitifs comme la dyslexie par exemple.

L'employabilité des personnes handicapées s'en trouve renforcée, ouvrant des portes qui leur étaient auparavant fermées.

Toutefois, pour que cette révolution numérique atteigne tout son potentiel, il est crucial de surmonter les obstacles persistants. Il faut éliminer les barrières mentales qui perdurent dans le monde du travail et combler le déficit de formation des personnes handicapées. L'accessibilité doit être améliorée pour que chacun, quel que soit son handicap, puisse s'informer, postuler à des offres d'emploi, et s'inscrire à des formations...

Des progrès ont certes été enregistrés, mais trop de sites Internet restent impraticables pour beaucoup. On peut certes se féliciter qu'un décret publié fin 2023 ait étendu beaucoup plus largement les obligations des sites Internet en la matière, qui restaient jusqu'alors réservées au secteur public et aux plus grandes entreprises privées. Mais on mesure le chemin à parcourir lorsqu'on sait qu'aujourd'hui encore 43 % des développeurs reconnaissent ignorer les obligations légales en matière d'accessibilité numérique. L'accessibilité numérique est le nerf de la guerre de l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail.

À la mesure de leurs obligations et de leur statut de premiers employeurs

de France, les trois versants de la Fonction publique, d'État, territoriale et hospitalière, jouent un rôle moteur en matière d'insertion et cela se mesure dans les chiffres, puisque le taux d'emploi des personnes en situation de handicap y est de 5,66 %, en progression constante, soit un niveau proche de la cible de 6 %.

Mais, si la Fonction publique est et doit être moteur, donner aux personnes touchées par un handicap leur juste place dans le monde du travail est l'affaire de tous : les employeurs de toutes tailles, les associations, les pouvoirs publics... Chacun peut être touché de près ou de loin par le handicap et doit se sentir concerné. C'est ainsi que l'on pourra réussir à ce que les personnes en situation de handicap puissent eux aussi bénéficier de l'immense gisement d'emplois que représente la transition numérique. On sait qu'aujourd'hui, 85.000 offres d'emploi pour des métiers du numérique sont aujourd'hui insatisfaites et on évalue qu'à l'horizon 2025, 200.000 postes supplémentaires seront à pourvoir.

Beaucoup peuvent et pourront être tenus par des personnes en situation de handicap. L'innovation numérique est une opportunité historique pour elles. À nous tous d'agir résolument pour que le possible devienne le réel.





MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Françoise Descamps-Crosnier